

CANADA — IMMIGRATION.

Concession gratuite de 160 acres de terre de prairie, aux colons qui veulent s'établir dans la province de Manitoba.

Concession gratuite de 100 à 200 acres de terrains boisés, aux colons qui veulent s'établir dans d'autres parties du Canada.

On peut acheter des fermes en partie défrichées et les bâtiments à des prix raisonnables.

PRIX DE PASSAGE REDUIT.

Les journaliers agricoles et leurs familles peuvent obtenir des billets de passage du Royaume-Uni au Canada, à raison de £5 stg.; pour les enfants au-dessous de huit ans, £2.10s. stg., et les enfants au-dessous d'un an, 10s.; pour les servantes, £4 stg.

Les arrangements si-dessus seront valides jusqu'à nouvel ordre.

On peut obtenir tous les renseignements, dans le Royaume-Uni, soit par lettre, ou en s'adressant à l'Agent canadien principal d'Immigration, 31, RUE QUEEN VICTORIA, C. E., Londres, Angleterre.

SOIN DES ÉMIGRANTS.

Les émigrants trouveront à leur arrivée au Canada, des agents du gouvernement aux endroits suivants :

Québec—L. Stafford.
 Montréal—John J. Daley.
 Ottawa, Ont.—W. J. Wills.
 Kingston, Ont.—R. McPherson.
 Toronto, Ont.—John A. Donaldson.
 Hamilton, Ont.—John Smith.
 Sherbrooke, Québec—Henry Hubbard.
 London, Ont.—A. G. Smith.
 Halifax, N.-E.—E. Clay.
 Saint-Jean, N. B.—N. Gardner.
 Dufferin, Manitoba—Jean E. Tétu.
 Winnipeg, Manitoba—W. Hespeler.

Ces officiers du gouvernement vont recevoir les émigrants, à l'arrivée de chaque steamer, vaisseau à voiles ou convoi de chemin de fer, et ils donneront à ceux qui le leur demanderont tous les renseignements et toute la protection possible. Les émigrants devront aussi leur communiquer toutes plaintes à leur arrivée. Les agents fourniront également toutes les informations nécessaires sur les terres ouvertes à la colonisation dans les différentes provinces, sur les fermes offertes en vente, les demandes d'emploi, les salaires et gages, les voies de communication, les frais de transport, etc., etc.; ils recevront, en outre, et transmettront toutes les lettres et envois des immigrants.

On pourra compter sur l'exactitude des renseignements fournis par les Agents du Canada.

J. H. POPE,
Ministre de l'Agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, }
 Ottawa, 1880. }